



18 Av. Louis Gerin
38580 ALLEVARD
Tel : 04 76 45 14 21

contact@ecolesainthugues.net
<http://www.ecolesainthugues.net>

LISTE DES FOURNITURES ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Par enfant : 1 boîte de mouchoirs et 1 savon dur

1 gobelet avec le prénom de l'enfant marqué(e) au feutre indélébile

Toute Petite, Petite et Moyenne sections	Grande section
<ul style="list-style-type: none"> - 1 paire de chaussons sans lacet ; - 1 tenue de rechange complète dans un sac. - 1 boîte à chaussures d'adulte (pour les nouveaux) ; - pour la sieste : une couverture marquée au nom de votre enfant et un coussin/oreiller si souhaité. - 1 grand sac de course 	<p>Une trousse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 crayons à papier HB ; - 1 gomme blanche ; - 1 ardoise blanche + chiffon + 4 crayons pour ardoise ; - 1 paire de ciseaux ; - 2 tubes de colle ; - 1 tenue de rechange complète ; - 1 boîte à chaussures d'adulte. - 1 blouse pour l'art plastique ; - 1 paire de chaussons sans lacet. - 1 boîte (type boîte à camembert par exemple)
du CP au CM2	En fonction des niveaux de classe
<p>Une trousse contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 gomme ; - 2 bâtons de colle ; - 1 taille crayons avec réservoir ; - des stylos non effaçables (2 verts, 2 bleus, 1 rouge, 1 noir) ; - 1 surligneur ; - 3 crayons à papier HB (pas de « Révolution ») ; - 1 double décimètre ; - 1 ardoise blanche + chiffon ; - 4 crayons pour ardoise ; - 1 paire de ciseaux ; - 1 blouse pour l'art plastique ; - 1 équerre sauf pour les CP. <p>Une autre trousse contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des feutres et des crayons de couleurs. 	<p>CP : 1 boîte (type boîte à camembert par exemple).</p> <p>CE1 : 1 agenda ; 1 compas</p> <p>CE2 : 1 agenda ; 1 compas. 1 scotch dérouleur.</p> <p>CM1/CM2 : 1 agenda ; 1 compas ; 1 stylo plume et un effaceur ou un Stylo effaçable</p>

Veillez à ce que cette liste soit respectée (en primaire, nous ne voulons pas de correcteurs liquides) et vérifiez durant l'année que votre enfant dispose toujours de ce matériel de base indispensable pour se mettre au travail dans de bonnes conditions. Tout objet fantaisiste n'est pas autorisé.

Bien marquer les affaires de votre enfant (vêtements et fournitures scolaires) pour ne pas faire de confusion par la suite.